

Mont-Laurier, le 15 avril 2020

Nicolas Bergeron
Institut des territoires (IdT)
309 de Villemure, Saint-Jérôme, Qc, J7Z 5J5

Objet : Requête concernant la présence d'espèces fauniques menacées ou vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées ou rares dans le cadre de l'agrandissement de la zone 6 au LET de Ste-Sophie pour Waste Management.

N/Réf.: CDPNQ-R15-2020-048

La présente fait suite à votre demande d'information du 5 avril 2020 adressée au Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ)-volet faune, concernant l'objet en titre.

Le CDPNQ collige, analyse et diffuse l'information disponible sur les éléments prioritaires de la biodiversité. Pour les espèces fauniques, le traitement est assuré par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP), alors que pour les espèces floristiques, la responsabilité incombe au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC).

Depuis 1988, les données provenant de différentes sources (spécimens d'herbiers et de musées, littérature scientifique, inventaires récents, etc.) sont intégrées graduellement au système de gestion de données. **Les informations consignées reflètent l'état des connaissances.** Ainsi, certaines portions du territoire sont méconnues et une partie des données existantes soit, n'est pas encore intégrée au système, présente des lacunes quant à la précision géographique ou encore, a besoin d'être actualisée ou davantage documentée. Par conséquent, l'avis émis par le CDPNQ concernant un territoire particulier ne doit pas être considéré comme étant définitif et un substitut aux inventaires requis.

Après vérification, nous vous avisons de la **présence**, au CDPNQ, **d'espèces fauniques en situation précaire** (menacées ou vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées) pour le territoire que vous avez identifié ou à proximité de celui-ci. Vous trouverez l'information demandée dans les documents joints.

La couche numérique d'information correspond aux occurrences polygonales des espèces relevées. Cette couche est géoréférencée en latitude/longitude dans le système de référence NAD83. L'information associée provient d'une base de données en format Access. Si vous avez des difficultés à ouvrir ces documents, veuillez nous en informer.

Ces données sont confidentielles et transmises seulement à des fins de recherche, de conservation et de gestion du territoire. Afin de mieux protéger les espèces en cause, notamment de la récolte, nous exigeons que ces informations ne soient pas divulguées à un tiers et qu'elles soient employées seulement dans le contexte de la présente demande.

Veuillez noter que les renseignements doivent nécessairement être interprétés conjointement avec le degré de précision de l'occurrence. En effet, l'information sur les localisations est parfois imprécise

(lorsque de précision **M** ou **G**) mais indique que ces espèces peuvent être présentes dans la zone à l'étude. Par ailleurs, selon la potentialité du territoire concerné, il peut s'avérer opportun de réaliser un inventaire de terrain, soit pour vérifier la localisation exacte ou la persistance des espèces rapportées ou encore pour vérifier si des espèces potentielles non signalées jusqu'à maintenant sont présentes dans la zone à l'étude.

Pour faire mention des documents fournis, nous suggérons la formulation suivante :

Citation générale :

Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec. Mois, année. *Extractions du système de données pour le territoire de ...*. Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) [ou MELCC le cas échéant], Québec. x pages.

Citation d'un rapport en particulier :

Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec. Mois, année. *Titre du rapport*. Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) [ou MELCC le cas échéant], Québec. x pages.

Pour une donnée en particulier, l'auteur doit être cité et son autorisation accordée avant diffusion dans une publication.

Afin de faire du **CDPNQ** l'outil le plus **complet** possible, il nous serait utile de **recevoir vos données relatives aux espèces menacées issues d'inventaires reliés à ce projet**. Veuillez noter que les données pour les nouvelles occurrences nous intéressent particulièrement, mais que les mises à jour d'occurrences déjà connues sont aussi importantes.

En espérant ces renseignements satisfaisants et utiles à vos besoins, nous vous remercions de l'intérêt porté à l'égard du CDPNQ et demeurons disponibles pour répondre à vos questions. Pour un complément d'information, je vous invite à visiter le **site Web du CDPNQ** : www.cdpnq.gouv.qc.ca

Pour obtenir la **cartographie légale** des habitats fauniques présents sur le site de votre projet, vous pouvez référer au lien suivant : <http://geoboutique.mern.gouv.qc.ca>. Dans les *Couches thématiques*, sélectionner : « Couche des habitats fauniques à l'échelle de 1/20 000 ». Veuillez noter que des frais de produits et services sont applicables.

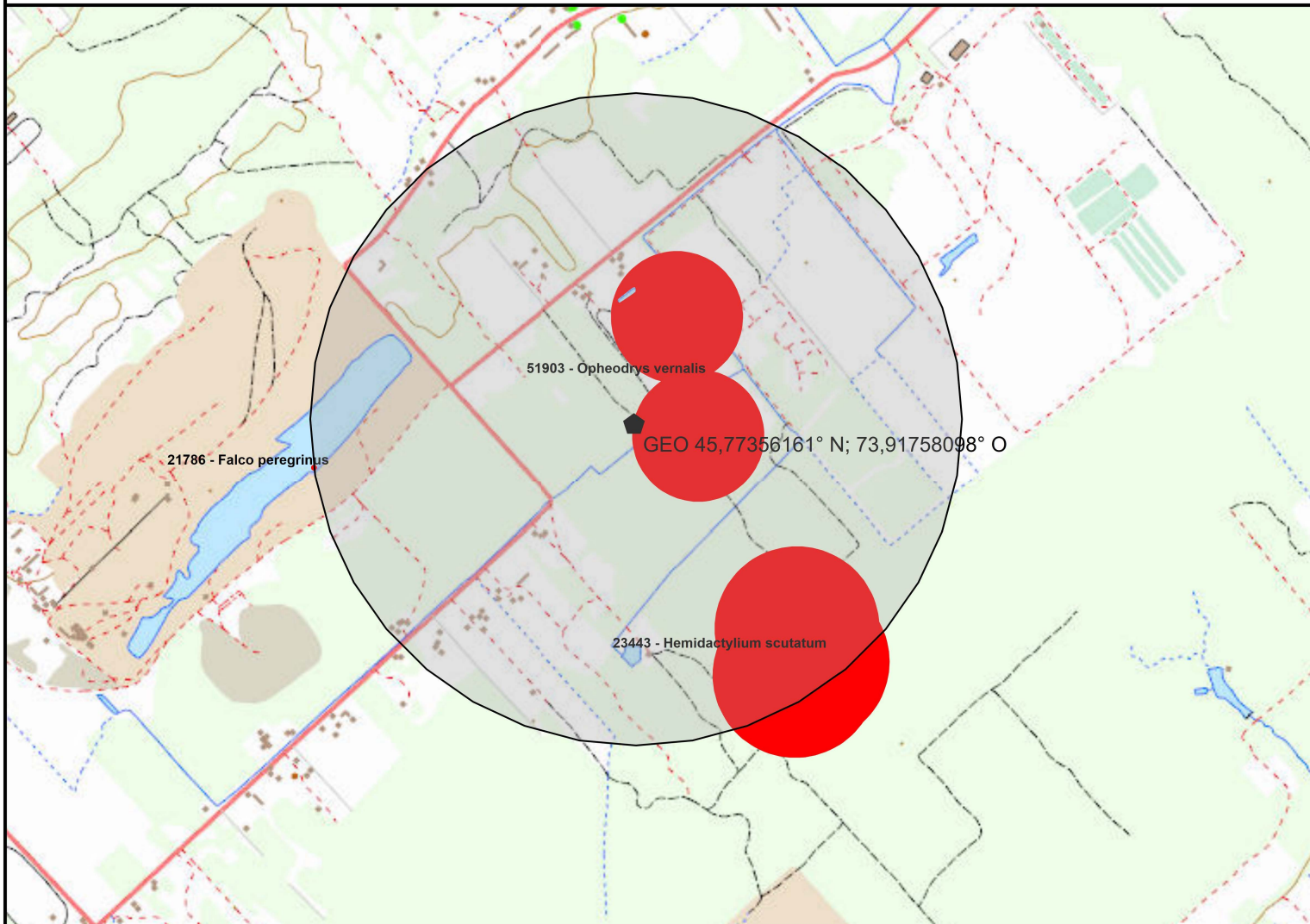
Veuillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Véronique St-Hilaire
Technicienne de la faune
Région des Laurentides

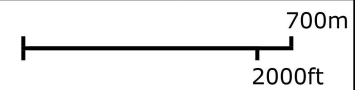
Localisation des espèces à risque

Rayon de 1 km

▲ Sélection - Espèces animales à risque



Échelle : 1 / 20 000



Source(s) des données :

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

© Gouvernement du Québec, 2020



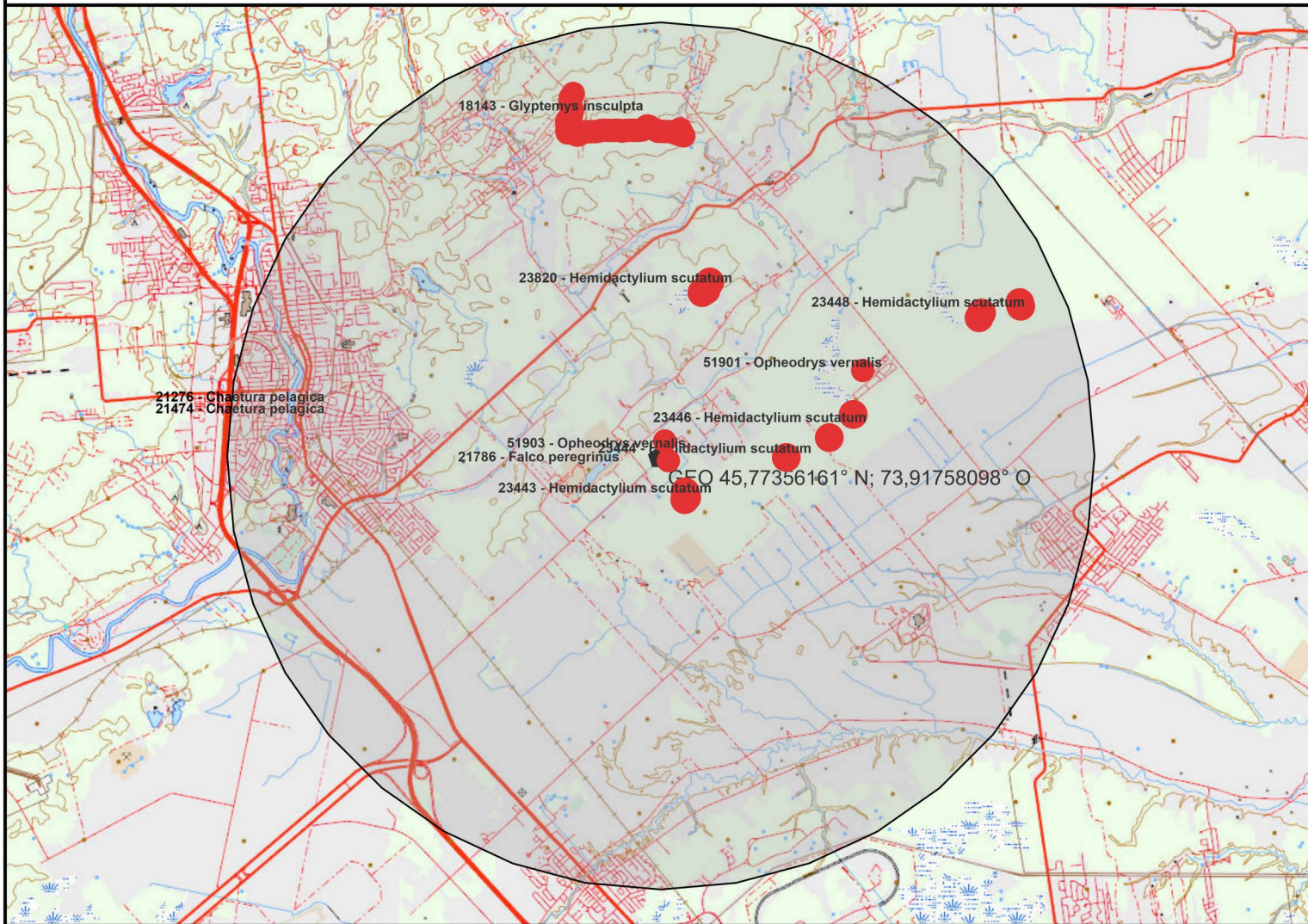
Préparé par:

Véronique St-Hilaire
Direction de la gestion de la Faune de
Lanaudière et des Laurentides
2020-04-15

Localisation des espèces à risque

Rayon de 8 km

▲ Sélection - Espèces animales à risque



Échelle : 1 / 120 000



Source(s) des données :

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

© Gouvernement du Québec, 2020

Environnement
et Lutte contre
les changements
climatiques

Québec

Préparé par:

Véronique St-Hilaire

Direction de la gestion de la Faune de
Lanaudière et des Laurentides

2020-04-15

Rapport des espèces à risque -1km-

1 – Nombre total d'occurrences pour cette requête : 3

Nom latin - (no d'occurrence)

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude

Qualité - Précision

Indice de biodiversité

Dernière observation

FAUNE

Falco peregrinus - (21786)

faucon pèlerin

Dans la région des Laurentides, dans les carrières Laurentiennes. L'occurrence compte un emplacement de nid au site SOS-POP: FP-184 (carrières Laurentiennes). / Le site a été découvert en 2012, alors qu'il était utilisé. En 2013 et 2014, les adultes sont observés. En 2015, les adultes sont observés en accouplement. En 2016, 2 jeunes et le couple sont observés.

Habitat: paroi d'une carrière surplombant un plan d'eau.

45,772 / -73,91 E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m) B0.00 2016-06-04

Meilleure source : SOS-POP. 1994. Banque de données sur le suivi de l'occupation des stations de nidification des populations d'oiseaux en péril du Québec, active depuis 1994. Regroupement QuébecOiseaux et Service canadien de la faune d'Environnement Canada, région du Québec.

Hemidactylium scutatum - (23443)

salamandre à quatre orteils

Sainte-Anne-des-Plaines, Laurentides: L'occurrence est située à l'est du rang Sainte-Marguerite. / 2014: 3 individus sont observés.

Habitat : forêt humide.

45,768 / -73,91 E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m) B5.04 2014-08-27

Meilleure source : BORAQ 2015-. Banque d'Observations des Reptiles et Amphibiens du Québec, active depuis mars 2015 . Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

Opheodrys vernalis - (51903)

couleuvre verte

Sainte-Sophie, Laurentides: Occurrence située à l'intersection de la 1re rue et de la montée Lafrance. / 2006: L'espèce a été identifiée.

45,775 / -73,916 E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m) B5.04 2006-06-26

Meilleure source : BORAQ 2015-. Banque d'Observations des Reptiles et Amphibiens du Québec, active depuis mars 2015 . Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.



2 – Nombre total d'espèces pour cette requête : 3

Nom latin

Nom commun Statut canadien Cosepac / Lep	Rangs de priorité			Statut	Total Requête	Nombre d'occurrences dans votre sélection										Nombre au Québec**	
	G	N	S			A	B	C	D	X	H	F	E	I	Autres*		
FAUNE <i>Falco peregrinus</i> faucon pèlerin X (Aucun) / X (Aucun)	G4	N3N4B,N2 N,N3N4M	SNA	Vulnérable	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	344
<i>Hemidactylium scutatum</i> salamandre à quatre orteils NEP (Non en péril) / X (Aucun)	G5	N4	S3	Susceptible	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	165
<i>Opheodrys vernalis</i> couleuvre verte X (Aucun) / X (Aucun)	G5	N5	S4	Susceptible	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	122
				Totaux:	3	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	

* Cette colonne compile les occurrences introduites, réintroduites et/ou restaurées pour chaque espèce suivie au CDPNQ.

** Les occurrences de qualités F, H, X ou compilées dans la colonne «Autres» ne sont pas comptabilisées dans ce nombre.

Signification des termes et symboles utilisés

Rang de priorité : Rang décroissant de priorité pour la conservation (de 1 à 5), déterminé selon trois échelles : G (GRANKE; l'aire de répartition totale) N (NRANKE; le pays) et S (SRANKE; la province ou l'État) en tenant compte principalement de la fréquence et de l'abondance de l'élément. Seuls les rangs 1 à 3 traduisent un certain degré de précarité. Dans certains cas, les rangs numériques sont remplacés ou nuancés par les cotes suivantes : B : population animale reproductrice (breeding); H : historique, non observé au cours des 20 dernières années (sud du Québec) ou des 40 dernières années (nord du Québec); M : population animale migratrice; N : population animale non reproductrice; NA : présence accidentelle / exotique / hybride / présence potentielle / présence rapportée mais non caractérisée / présence rapportée mais douteuse / présence signalée par erreur / synonymie de la nomenclature / existant, sans occurrence répertoriée; NR : rang non attribué; Q : statut taxinomique douteux; T : taxon infra-spécifique ou population isolée; U : rang impossible à déterminer; X : éteint ou extirpé; ? : indique une incertitude

Qualité des occurrences : A : excellente; B : bonne; C : passable; D : faible; E : à caractériser; F : non retrouvée; H : historique; X : disparue; I : introduite

Précision des occurrences : S : 150 m de rayon; M : 1,5 km de rayon; G : 8 km de rayon; U : > 8 km de rayon

Indice de biodiversité : 1: Exceptionnel; 2: Très élevé; 3: Élevé; 4: Modéré; 5: Marginal; 6: Indéterminé (pour plus de détails, voir à la page suivante)

Acronymes des herbiers : BL : MARCEL BLONDEAU; BM : Natural history museum; CAN : Musées nationaux; CCO : Université de Carleton; DAO : Agriculture Canada; DS : California academy of sciences; F : Field museum of natural history; GH : Gray; GR : Christian Grenier; ILL : University of Illinois; JEPS : Jepson herbarium; K : kew; LG : Université de Liège; MI : Université du Michigan; MO : Missouri; MT : MLCP (fusionné à MT); MT : Marie-Victorin; MTMG : Université McGill; NB : University of New Brunswick; NY : New York; OSC : Oregon state university; PM : Pierre Morisset; QFA : Louis-Marie; QFB-E : Forêts Canada; QFS : Université Laval; QK : Fowler; QSF : SCF; QUE : Québec; SFS : Rolland-Germain; TRTE : Toronto; UC : University of California; UQTA : Université du Québec; US : Smithsonian; V : Royal British Columbia museum; WAT : Waterloo university; WS : Washington state



CRITÈRES POUR L'ATTRIBUTION D'UN INDICE DE BIODIVERSITÉ À UNE OCCURRENCE

(adapté de [The Nature Conservancy 1994](#) et [1996](#))

Indice	Sous-indice	Critères
B1	.01	Unique occurrence au monde d'un élément G1
	.02	Unique occurrence au Québec d'un élément G1
	.03	Unique occurrence au Québec d'un élément G2
	.04	Unique occurrence au Québec d'un élément G3
	.05	Occurrence d'excellente qualité d'un élément G1
	.07	Unique occurrence viable au Québec d'un élément S1
	B2	.01
.02		Occurrence d'excellente à bonne qualité d'un élément G2
.03		Occurrence d'excellente qualité d'un élément G3
.04		Occurrence d'excellente qualité d'un élément S1
B3	.01	Occurrence de qualité passable d'un élément G2
	.02	Occurrence de bonne qualité d'un élément G3
	.03	Occurrence de bonne qualité d'un élément S1
	.05	Occurrence d'excellente qualité d'une espèce S2 ou d'excellente qualité de toute communauté naturelle
	.11	Occurrence de bonne qualité d'un élément S2
B4	.01	Occurrence de qualité passable d'un élément G3
	.02	Occurrence de qualité passable d'un élément S1
	.03	Occurrence d'excellente qualité d'un élément S3
	.05	Occurrence de bonne qualité de toute communauté naturelle S3, S4 ou S5
	.07	Occurrence de bonne qualité d'un élément S3
B5	.01	Occurrence de qualité passable d'un élément S2
	.03	Occurrence de qualité passable d'un élément S3
	.04	Occurrence parmi les cas suivants : qualité faible, historique, présence contrôlée (existant)

Indice de biodiversité

L'indice de biodiversité est évalué pour les éléments les plus importants de la diversité biologique selon les critères indiqués dans le tableau. Pour fins de calcul, les rangs de priorité des sous-espèces et variétés (rangs T associés au rangs G) ainsi que ceux des populations (rangs T associés au rangs S) sont assimilés aux rangs de base (G ou S). L'indice met l'emphase sur le ou les éléments les plus rares. De même, une plus grande importance est accordée aux rangs de priorité à l'échelle globale. Seules les occurrences relativement précises (niveau de précision supérieur à 1,5 km) sont considérées.

Les occurrences de valeur indéterminée (E) ou historique (F et H) ont un poids très faible sur le plan de la conservation du territoire visé. Cependant, elles sont prioritaires sur le plan de l'acquisition de connaissances.

Intérêt pour la conservation

Les occurrences avec un indice de biodiversité de B1 à B3 sont considérées comme d'intérêt le plus significatif pour la conservation.

Références

[The Nature Conservancy, 1994. The Nature Conservancy, Conservation Science Division, in association with the Network of Natural Heritage Programs and Conservation Data Centers, 1992. Biological and Conservation Data System \(Supplement 2+, released March, 1994\). Arlington, Virginia.](#)

[The Nature Conservancy, 1996. The Nature Conservancy Conservation Systems Department, Element Rank Rounding and Sequencing. Arlington, Virginia.](#)



Rapport des espèces à risque -8km-

1 – Nombre total d'occurrences pour cette requête : 11

Nom latin - (no d'occurrence)

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude

Qualité - Précision

Indice de biodiversité

Dernière observation

FAUNE

Chaetura pelagica - (21474)

martinet ramoneur

Région des Laurentides. Ville de St-Jérôme. Cette occurrence est composée des sites SOS-POP MR0593 (Hôtel Le 110 de la Gare) et MR0594 (Immeuble rue De Villemure). / Présence de l'espèce à ce site en 2010. Jusqu'à ___ couples ont été observés au cours d'une même année. Habitat : MR0593: Cheminée en brique d'environ 40 pieds de hauteur. MR0594: Cheminée d'un immeuble.

45,776 / -74,001

E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

2015-07-21

Meilleure source : SOS-POP. 1994. Banque de données sur le suivi de l'occupation des stations de nidification des populations d'oiseaux en péril du Québec, active depuis 1994. Regroupement QuébecOiseaux et Service canadien de la faune d'Environnement Canada, région du Québec.

Chaetura pelagica - (21276)

martinet ramoneur

Région des Laurentides. Ville de St-Jérôme. Cette occurrence est composée du site SOS-POP MR0592 (Cathédrale Saint-Jérôme). / Présence de l'espèce à ce site en 2010, 2011 et 2012. Jusqu'à 171 individus ont été observés au cours d'une même visite. Habitat :Cheminée d'environ 125 pieds de haut.

45,778 / -74,001

E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

2016-07-27

Meilleure source : SOS-POP. 1994. Banque de données sur le suivi de l'occupation des stations de nidification des populations d'oiseaux en péril du Québec, active depuis 1994. Regroupement QuébecOiseaux et Service canadien de la faune d'Environnement Canada, région du Québec.

Falco peregrinus - (21786)

faucon pèlerin

Dans la région des Laurentides, dans les carrières Laurentiennes. L'occurrence compte un emplacement de nid au site SOS-POP: FP-184 (carrières Laurentiennes). / Le site a été découvert en 2012, alors qu'il était utilisé. En 2013 et 2014, les adultes sont observés. En 2015, les adultes sont observés en accouplement. En 2016, 2 jeunes et le couple sont observés.

Habitat: paroi d'une carrière surplombant un plan d'eau.

45,772 / -73,93

E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m)

B0.00

2016-06-04

Meilleure source : SOS-POP. 1994. Banque de données sur le suivi de l'occupation des stations de nidification des populations d'oiseaux en péril du Québec, active depuis 1994. Regroupement QuébecOiseaux et Service canadien de la faune d'Environnement Canada, région du Québec.

Nom latin - (no d'occurrence)

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude

Qualité - Précision

Indice de biodiversité

Dernière observation

***Glyptemys insculpta* - (18143)**

tortue des bois

Au 970, Montée Morel, à Sainte-Sophie J5J 2S1 (sur le terrain de l'observatrice), Laurentides. / En août 2005, un mâle a été capturé sur le terrain de l'observatrice. Il a été relâché le lendemain au lac Perdrix. Habitat: la tortue a été trouvée dans le gravier près du gazon. Présence d'une forêt mixte et zone résidentiel en développement.

45,828 / -73,934 D (Faible, non viable) - S (Seconde, 150 m) B5.04 2005-08-15

Meilleure source : AARQ. 1988 -. Atlas des amphibiens et reptiles du Québec : banque de données active depuis 1988 alimentée par des bénévoles et professionnels de la faune. Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent et ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec.

***Hemidactylium scutatum* - (23446)**

salamandre à quatre orteils

Sainte-Anne-des-Plaines, Laurentides: L'occurrence est située près de la rue Roxanne. / 2014: 2 individus sont observés.

Habitat : forêt humide.

45,783 / -73,872 E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m) B5.04 2014-08-26

Meilleure source : BORAQ 2015-. Banque d'Observations des Reptiles et Amphibiens du Québec, active depuis mars 2015 . Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

***Hemidactylium scutatum* - (23448)**

salamandre à quatre orteils

Sainte-Anne-des-Plaines, Laurentides: L'occurrence est située au nord du rang du Trait-Carré. / 2014: 4 individus sont observés.

Habitat : forêt humide.

45,801 / -73,844 E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m) B5.04 2014-08-29

Meilleure source : BORAQ 2015-. Banque d'Observations des Reptiles et Amphibiens du Québec, active depuis mars 2015 . Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

***Hemidactylium scutatum* - (23820)**

salamandre à quatre orteils

Sainte-Sophie, Laurentides: L'occurrence est située au nord de la 2e rue. / 2016: 16 adultes et plusieurs œufs sont observés.

Habitat: forêt marécageuse, tourbière, aulnaie.

45,802 / -73,909 E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m) B5.04 2016-06-02

Meilleure source : BORAQ 2015-. Banque d'Observations des Reptiles et Amphibiens du Québec, active depuis mars 2015 . Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

***Hemidactylium scutatum* - (23444)**

Nom latin - (no d'occurrence)

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude	Qualité - Précision	Indice de biodiversité	Dernière observation
----------------------	---------------------	------------------------	----------------------

salamandre à quatre orteils

*Sainte-Anne-des-Plaines, Laurentides: L'occurrence est située au sud de la rue Lafrance. / 2014: 1 individu est observé.**Habitat : forêt humide.*

45,775 / -73,887 E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m) B5.04 2014-09-03

Meilleure source : BORAQ 2015-. Banque d'Observations des Reptiles et Amphibiens du Québec, active depuis mars 2015 . Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

Hemidactylium scutatum - (23443)

salamandre à quatre orteils

*Sainte-Anne-des-Plaines, Laurentides: L'occurrence est située à l'est du rang Sainte-Marguerite. / 2014: 3 individus sont observés.**Habitat : forêt humide.*

45,768 / -73,91 E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m) B5.04 2014-08-27

Meilleure source : BORAQ 2015-. Banque d'Observations des Reptiles et Amphibiens du Québec, active depuis mars 2015 . Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

Opheodrys vernalis - (51903)

couleuvre verte

Sainte-Sophie, Laurentides: Occurrence située à l'intersection de la 1re rue et de la montée Lafrance. / 2006: L'espèce a été identifiée.

45,775 / -73,916 E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m) B5.04 2006-06-26

Meilleure source : BORAQ 2015-. Banque d'Observations des Reptiles et Amphibiens du Québec, active depuis mars 2015 . Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

Opheodrys vernalis - (51901)

couleuvre verte

Sainte-Anne-des-Plaines, Laurentides: Occurrence à l'ouest de montée Morel. À 2 km de l'intersection avec la 1re rue. / 2015: L'espèce a été identifiée.

45,791 / -73,871 E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m) B5.04 2015-08-18

Meilleure source : BORAQ 2015-. Banque d'Observations des Reptiles et Amphibiens du Québec, active depuis mars 2015 . Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.



2 – Nombre total d'espèces pour cette requête : 5

Nom latin

Nom commun Statut canadien Cosepac / Lep	Rangs de priorité			Statut	Total Requête	Nombre d'occurrences dans votre sélection										Nombre au Québec**
	G	N	S			A	B	C	D	X	H	F	E	I	Autres*	
FAUNE <i>Chaetura pelagica</i> martinet ramoneur M (Menacée) / M (Menacée)	G5	N3B,N3M	S2B	Susceptible	2	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	228
<i>Falco peregrinus</i> faucon pèlerin X (Aucun) / X (Aucun)	G4	N3N4B,N2 N,N3N4M	SNA	Vulnérable	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	344
<i>Glyptemys insculpta</i> tortue des bois M (Menacée) / M (Menacée)	G3	N3	S3	Vulnérable	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	141
<i>Hemidactylium scutatum</i> salamandre à quatre orteils NEP (Non en péril) / X (Aucun)	G5	N4	S3	Susceptible	5	0	0	0	0	0	0	0	5	0	0	165
<i>Opheodrys vernalis</i> couleuvre verte X (Aucun) / X (Aucun)	G5	N5	S4	Susceptible	2	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	122
				Totaux:	11	0	0	0	1	0	0	0	10	0	0	

* Cette colonne compile les occurrences introduites, réintroduites et/ou restaurées pour chaque espèce suivie au CDPNQ.

** Les occurrences de qualités F, H, X ou compilées dans la colonne «Autres» ne sont pas comptabilisées dans ce nombre.

Signification des termes et symboles utilisés

Rang de priorité : Rang décroissant de priorité pour la conservation (de 1 à 5), déterminé selon trois échelles : G (GRANKE; l'aire de répartition totale) N (NRANKE; le pays) et S (SRANKE; la province ou l'État) en tenant compte principalement de la fréquence et de l'abondance de l'élément. Seuls les rangs 1 à 3 traduisent un certain degré de précarité. Dans certains cas, les rangs numériques sont remplacés ou nuancés par les cotes suivantes : B : population animale reproductrice (breeding); H : historique, non observé au cours des 20 dernières années (sud du Québec) ou des 40 dernières années (nord du Québec); M : population animale migratrice; N : population animale non reproductrice; NA : présence accidentelle / exotique / hybride / présence potentielle / présence rapportée mais non caractérisée / présence rapportée mais douteuse / présence signalée par erreur / synonymie de la nomenclature / existant, sans occurrence répertoriée; NR : rang non attribué; Q : statut taxinomique douteux; T : taxon infra-spécifique ou population isolée; U : rang impossible à déterminer; X : éteint ou extirpé; ? : indique une incertitude

Qualité des occurrences : A : excellente; B : bonne; C : passable; D : faible; E : à caractériser; F : non retrouvée; H : historique; X : disparue; I : introduite

Précision des occurrences : S : 150 m de rayon; M : 1,5 km de rayon; G : 8 km de rayon; U : > 8 km de rayon

Indice de biodiversité : 1: Exceptionnel; 2: Très élevé; 3: Élevé; 4: Modéré; 5: Marginal; 6: Indéterminé (pour plus de détails, voir à la page suivante)

Acronymes des herbiers : BL : MARCEL BLONDEAU; BM : Natural history museum; CAN : Musées nationaux; CCO : Université de Carleton; DAO : Agriculture Canada; DS : California academy of sciences; F : Field museum of natural history; GH : Gray; GR : Christian Grenier; ILL : University of Illinois; JEPS : Jepson herbarium; K : kew; LG : Université de Liège; MI : Université du Michigan; MO : Missouri; MT : MLCP (fusionné à MT); MT : Marie-Victorin; MTMG : Université McGill; NB : University of New Brunswick; NY : New York; OSC : Oregon state university; PM : Pierre Morisset; QFA : Louis-Marie; QFB-E : Forêts Canada; QFS : Université Laval; QK : Fowler; QSF : SCF; QUE : Québec; SFS : Rolland-Germain; TRTE : Toronto; UC : University of California; UQTA : Université du Québec; US : Smithsonian; V : Royal British Columbia museum; WAT : Waterloo university; WS : Washington state



CRITÈRES POUR L'ATTRIBUTION D'UN INDICE DE BIODIVERSITÉ À UNE OCCURRENCE

(adapté de [The Nature Conservancy 1994](#) et [1996](#))

Indice	Sous-indice	Critères
B1	.01	Unique occurrence au monde d'un élément G1
	.02	Unique occurrence au Québec d'un élément G1
	.03	Unique occurrence au Québec d'un élément G2
	.04	Unique occurrence au Québec d'un élément G3
	.05	Occurrence d'excellente qualité d'un élément G1
	.07	Unique occurrence viable au Québec d'un élément S1
	B2	.01
.02		Occurrence d'excellente à bonne qualité d'un élément G2
.03		Occurrence d'excellente qualité d'un élément G3
.04		Occurrence d'excellente qualité d'un élément S1
B3	.01	Occurrence de qualité passable d'un élément G2
	.02	Occurrence de bonne qualité d'un élément G3
	.03	Occurrence de bonne qualité d'un élément S1
	.05	Occurrence d'excellente qualité d'une espèce S2 ou d'excellente qualité de toute communauté naturelle
	.11	Occurrence de bonne qualité d'un élément S2
B4	.01	Occurrence de qualité passable d'un élément G3
	.02	Occurrence de qualité passable d'un élément S1
	.03	Occurrence d'excellente qualité d'un élément S3
	.05	Occurrence de bonne qualité de toute communauté naturelle S3, S4 ou S5
	.07	Occurrence de bonne qualité d'un élément S3
B5	.01	Occurrence de qualité passable d'un élément S2
	.03	Occurrence de qualité passable d'un élément S3
	.04	Occurrence parmi les cas suivants : qualité faible, historique, présence contrôlée (existant)

Indice de biodiversité

L'indice de biodiversité est évalué pour les éléments les plus importants de la diversité biologique selon les critères indiqués dans le tableau. Pour fins de calcul, les rangs de priorité des sous-espèces et variétés (rangs T associés au rangs G) ainsi que ceux des populations (rangs T associés au rangs S) sont assimilés aux rangs de base (G ou S). L'indice met l'emphase sur le ou les éléments les plus rares. De même, une plus grande importance est accordée aux rangs de priorité à l'échelle globale. Seules les occurrences relativement précises (niveau de précision supérieur à 1,5 km) sont considérées.

Les occurrences de valeur indéterminée (E) ou historique (F et H) ont un poids très faible sur le plan de la conservation du territoire visé. Cependant, elles sont prioritaires sur le plan de l'acquisition de connaissances.

Intérêt pour la conservation

Les occurrences avec un indice de biodiversité de B1 à B3 sont considérées comme d'intérêt le plus significatif pour la conservation.

Références

[The Nature Conservancy, 1994. The Nature Conservancy, Conservation Science Division, in association with the Network of Natural Heritage Programs and Conservation Data Centers, 1992. Biological and Conservation Data System \(Supplement 2+, released March, 1994\). Arlington, Virginia.](#)

[The Nature Conservancy, 1996. The Nature Conservancy Conservation Systems Department, Element Rank Rounding and Sequencing. Arlington, Virginia.](#)



CDPNQ flore - Waste Management LET Ste-Sophie Zone 6 agrandissement (1 km)

Espèce - no. d'occurrence	Rang de priorité G / N / S	Description	Latitude / Longitude
Nom commun		<i>Aire(s) protégée(s)</i>	Dernière observation
Statut de l'espèce au Québec	Qualité (Précision)		Type d'occurrence
<i>Statuts canadiens (COSEPAC / LEP)</i>	Indice de biodiversité		
Localisation			

Végétaux vasculaires

<i>Anchistea virginica (16099)</i> woodwardie de Virginie susceptible d'être désignée X / X	G5 / N4N5 / S3 BC (S) B4.07	(1) : Jeune érablière rouge à résineux. 2007 : 5 tiges. (2) : Tourbière. 2017 : Aucune indication démographique. 2014 : Plus de 6 000 frondes, réparties sur quelques milliers de m2. 2006 (inv. partiel) : Plus de 100 individus. (3) : Tourbière avec pin blanc et érable rouge. 2014 : 11 320 frondes, sur plusieurs centaines de m2. (4) : Tourbière forestière. 2014 : Environ 40 000 frondes, sur plusieurs centaines de m2. (5) : Marécage arbustif avec érable rouge. 2015 : Environ 10 200 frondes, sur plusieurs centaines de m2.	45,78 / -73,87 2017
---	---------------------------------------	---	--------------------------------

MRC de Mirabel, ville de Mirabel, MRC La Rivière-du-Nord, municipalité de Sainte-Sophie, MRC Thérèse-De Blainville, ville de Sainte-Anne-des-Plaines et MRC Les Moulins, ville de Terrebonne, occurrence divisée en 5 sous-populations. (1) : À environ 1,2 km à l'est-nord-est du croisement de la montée Gascon et du rang Sainte-Marguerite. (2) : À environ 900 m à l'est-sud-est de l'intersection formée par la montée Lafrance et le rang Sainte-Marguerite. (3) : À environ 500 m au sud-ouest de la rue Roxanne. (4) : À environ 400 m à l'est du Club de golf Le Champêtre. (5) : À environ 400 m au nord-est du lac des Plaines.

MEILLEURE SOURCE : Anonyme 2019. Courriel contenant des données brutes d'observations floristiques provenant d'une source anonyme. 1 p.

Nombre total d'occurrences pour cette requête : 1

Nombre total d'espèces pour cette requête : 1

Signification des termes et symboles utilisés

Espèce

Le mot espèce est employé dans un sens très large, comprenant les sous-espèces, variétés et populations. Le symbole P (population) suivi d'un chiffre correspondant au numéro de la région administrative du Québec (ministère des Ressources naturelles, 1997) et inscrit après le nom d'une espèce indique une espèce menacée ou vulnérable dans cette partie seulement de son aire de répartition québécoise : P01 : Bas-Saint-Laurent; P05 : Estrie; P07 : Outaouais; P09 : Côte-Nord; P11 : Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, P12 : Chaudière–Appalaches; P15 : Laurentides

Espèces menacées ou vulnérables

Cette expression comprend les espèces désignées et celles susceptibles d'être ainsi désignées légalement selon la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables (L.R.Q., c. E-12.01)

Rang de priorité

Rang décroissant de priorité pour la conservation (de 1 à 5), déterminé selon trois échelles : G (globale; l'aire de répartition totale) N (nationale; le pays) et S (subnationale; la province ou l'État) en tenant compte principalement de la fréquence et de l'abondance de l'élément.

- 1: En danger critique
- 2: En danger
- 3: Vulnérable
- 4: Apparemment sécuritaire
- 5: Sécuritaire

Seuls les rangs 1 à 3 traduisent un certain degré de précarité. Dans certains cas, les rangs numériques sont remplacés ou nuancés par les cotes suivantes :B: population animale reproductrice (breeding); H: historique, non observé au cours des 20 dernières années (sud du Québec) ou des 40 dernières années (nord du Québec); M: population animale migratrice; N: population animale non reproductrice; NA: présence accidentelle / exotique / hybride / présence potentielle / présence rapportée mais non caractérisée / présence rapportée mais douteuse / présence signalée par erreur / synonymie de la nomenclature / existant, sans occurrence répertoriée; NR: rang non attribué; Q: statut taxinomique douteux; T: taxon infra-spécifique ou population isolée; U: rang impossible à déterminer; X: éteint ou extirpé; ?: indique une incertitude

Statut au Québec

Statut défini selon la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables (L.R.Q., c. E-12.01). Menacée: espèce désignée menacée (dont la disparition est appréhendée); Vulnérable: espèce désignée vulnérable (dont la survie est précaire, sans que la disparition soit appréhendée); Susceptible d'être désignée: espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable, figurant sur la liste publiée à la Gazette officielle du Québec. Il existe également d'autres statuts utilisés à l'interne au CDPNQ, à des fins administratives : non suivie, retirée, candidate, disparue

Statut COSEPAC (COSEWIC)

Les catégories de risque au Canada, définies selon le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC; Committee on the Status of Endangered Wildlife in Canada (COSEWIC)). C: candidate; D: disparue; DI: données insuffisantes; DP: disparue du pays; M: menacée; NEP: non en péril; P: préoccupante; VD: en voie de disparition; X: aucun

Statut LEP

Les catégories de risque au Canada, définies selon la Loi sur les espèces en péril (L.C. 2002, ch. 29). DP: disparue du pays; M: menacée; P: préoccupante; VD: en voie de disparition; X: aucun

Qualité des occurrences

Rangs de base caractérisant la viabilité des espèces. A: excellente; B: bonne; C: passable; D: faible; E: existante, à caractériser; F: non retrouvée; H: historique; X: extirpée; U: impossible à attribuer; NR: non attribuée; ? : indique une incertitude; AB (=A): excellente à bonne; AC (=B): excellente à passable; BC (=B): bonne à passable; CD (=C): passable à faible; R: réintroduite ou restaurée; I: introduite

Précision des occurrences

Indique le niveau de précision de la localisation de l'occurrence. S: <= 150 m de rayon; M: <= 1,5 km de rayon; G: <= 8 km de rayon; U: > 8 km de rayon

Indice de biodiversité

Attribué aux occurrences, seules ou regroupées, indique les territoires qui peuvent être considérés importants pour la ou les espèces représentées et la pertinence de protection de la ou des populations concernées (actualité de la ou des données, nombre d'individus évalué et significatif). B1: Exceptionnel; B2: Très élevé; B3: Élevé; B4: Modéré; B5: Marginal. Les territoires avec un indice de biodiversité de B1 à B3 sont considérés comme d'intérêt le plus significatif pour la conservation

Critères pour l'attribution d'un indice de biodiversité appliqué à une unique occurrence

Indice	Sous- indice	Critères
B1	.01	Unique occurrence au monde d'espèce G1
	.02	Unique occurrence au Québec d'espèce G1
	.03	Unique occurrence au Québec d'espèce G2
	.04	Unique occurrence au Québec d'espèce G3
	.05	Occurrence d'excellente qualité d'espèce G1
B2	.07	Unique occurrence au Québec d'espèce S1
	.01	Occurrence autre que d'excellente qualité d'espèce G1
	.02	Occurrence d'excellente à bonne qualité d'espèce G2
	.03	Occurrence d'excellente qualité d'espèce G3
B3	.04	Occurrence d'excellente qualité d'espèce S1
	.01	Occurrence de qualité passable d'espèce G2
	.02	Occurrence de bonne qualité d'espèce G3
	.03	Occurrence de bonne qualité d'espèce S1
	.05	Occurrence d'excellente qualité d'espèce S2
B4	.11	Occurrence de bonne qualité d'espèce S2
	.01	Occurrence de qualité passable d'espèce G3
	.02	Occurrence de qualité passable d'espèce S1
	.03	Occurrence d'excellente qualité d'espèce S3
B5	.07	Occurrence de bonne qualité d'espèce S3
	.01	Occurrence de qualité passable d'espèce S2
	.03	Occurrence de qualité passable d'espèce S3
	.04	Occurrence parmi les cas suivants : qualité faible, historique, présence contrôlée (existant)

CDPNQ flore - Waste Management LET Ste-Sophie Zone 6 agrandissement (1 km)

Nom latin Nom commun	Rangs de priorité G	Rangs de priorité N	Rangs de priorité S	Statut au Québec Statuts COSEPAC / LEP	Nombre d'occurrences dans votre sélection										Nombre au Québec	
					Total	A	B	C	D	X	H	F	E	I		Autre
Végétaux vasculaires																
<i>Anchistea virginica</i> woodwardie de Virginie	G5	N4N5	S3	Susceptible d'être désignée X / X	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	83
Totaux :					1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	
Nombre total d'espèces pour cette requête :					1											

Signification des termes et symboles utilisés

Espèce

Le mot espèce est employé dans un sens très large, comprenant les sous-espèces, variétés et populations. Le symbole P (population) suivi d'un chiffre correspondant au numéro de la région administrative du Québec (ministère des Ressources naturelles, 1997) et inscrit après le nom d'une espèce indique une espèce menacée ou vulnérable dans cette partie seulement de son aire de répartition québécoise : P01 : Bas-Saint-Laurent; P05 : Estrie; P07 : Outaouais; P09 : Côte-Nord; P11 : Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, P12 : Chaudière–Appalaches; P15 : Laurentides

Rang de priorité

Rang décroissant de priorité pour la conservation (de 1 à 5), déterminé selon trois échelles : G (globale; l'aire de répartition totale) N (nationale; le pays) et S (subnationale; la province ou l'État) en tenant compte principalement de la fréquence et de l'abondance de l'élément.

- 1: En danger critique
- 2: En danger
- 3: Vulnérable
- 4: Apparemment sécuritaire
- 5: Sécuritaire

Seuls les rangs 1 à 3 traduisent un certain degré de précarité. Dans certains cas, les rangs numériques sont remplacés ou nuancés par les cotes suivantes :B: population animale reproductrice (breeding); H: historique, non observé au cours des 20 dernières années (sud du Québec) ou des 40 dernières années (nord du Québec); M: population animale migratrice; N: population animale non reproductrice; NA: présence accidentelle / exotique / hybride / présence potentielle / présence rapportée mais non caractérisée / présence rapportée mais douteuse / présence signalée par erreur / synonymie de la nomenclature / existant, sans occurrence répertoriée; NR: rang non attribué; Q: statut taxinomique douteux; T: taxon infra-spécifique ou population isolée; U: rang impossible à déterminer; X: éteint ou extirpé; ?: indique une incertitude

Statut au Québec

Statut défini selon la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables (L.R.Q., c. E-12.01). Menacée: espèce désignée menacée (dont la disparition est appréhendée); Vulnérable: espèce désignée vulnérable (dont la survie est précaire, sans que la disparition soit appréhendée); Susceptible d'être désignée: espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable, figurant sur la liste publiée à la Gazette officielle du Québec. Il existe également d'autres statuts utilisés à l'intérieur du CDPNQ, à des fins administratives : non suivie, retirée, candidate, disparue

Statut COSEPAC (COSEWIC)

Les catégories de risque au Canada, définies selon le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC; Committee on the Status of Endangered Wildlife in Canada (COSEWIC)). C: candidate; D: disparue; DI: données insuffisantes; DP: disparue du pays; M: menacée; NEP: non en péril; P: préoccupante; VD: en voie de disparition; X: aucun

Statut LEP

Les catégories de risque au Canada, définies selon la Loi sur les espèces en péril (L.C. 2002, ch. 29). DP: disparue du pays; M: menacée; P: préoccupante; VD: en voie de disparition; X: aucun

Qualité des occurrences

Rangs de base caractérisant la viabilité des espèces. A: excellente; B: bonne; C: passable; D: faible; E: existante, à caractériser; F: non retrouvée; H: historique; X: extirpée; U: impossible à attribuer; NR: non attribuée; ?: indique une incertitude; AB (=A): excellente à bonne; AC (=B): excellente à passable; BC (=B): bonne à passable; CD (=C): passable à faible; R: réintroduite ou restaurée; I: introduite



CDPNQ flore - Waste Management LET Ste-Sophie Zone 6 agrandissement (8 km)

Espèce - no. d'occurrence	Rang de priorité G / N / S	Description	Latitude / Longitude
Nom commun		<i>Aire(s) protégée(s)</i>	Dernière observation
Statut de l'espèce au Québec	Qualité (Précision)		Type d'occurrence
Statuts canadiens (COSEPA / LEP)	Indice de biodiversité		
Localisation			

Végétaux vasculaires

<i>Acer nigrum</i> (21072)	G5 / NNR / S2	(1) : Jeune érablière à feuillus tolérants. 2007 : 1 individu. (2) : Aucune caractérisation. 2007 : 1 individu. (3) : Érablière à feuillus tolérants. 2007 : 1 individu.	45,71 / -73,96 2007
érable noir			
Vulnérable	D (S)		
X / X	B5.04		

Ville de Mirabel, boisés situés dans l'échangeur des autoroutes 15 et 50. Occurrence divisée en 3 sous-populations. (1) : Boisé au centre de l'échangeur. (2) : Boisé au sud de l'échangeur du côté ouest de l'autoroute 15. (3) : Boisé au sud de l'échangeur du côté est de l'autoroute 15.

MEILLEURE SOURCE : Coursol, F. 2007. Inventaire des plantes menacées ou vulnérables des bretelles de la jonction des autoroutes 15 et 50. 10 p. + annexes

<i>Acer nigrum</i> (18187)	G5 / NNR / S2	Érablière à érable à sucre sur dolomie.	45,74 / -73,92 1997-06-13
érable noir			
Vulnérable	H (M)		
X / X	B5.04		

Saint-Janvier; sur la montée Gascon; près d'un ruisseau.

MEILLEURE SOURCE : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement et des Parcs, Direction de la protection des espèces et des milieux naturels. Québec, Québec. Sabourin André (1997) MT.

<i>Anchistea virginica</i> (16099)	G5 / N4N5 / S3	(1) : Jeune érablière rouge à résineux. 2007 : 5 tiges. (2) : Tourbière. 2017 : Aucune indication démographique. 2014 : Plus de 6 000 frondes, réparties sur quelques milliers de m2. 2006 (inv. partiel) : Plus de 100 individus. (3) : Tourbière avec pin blanc et érable rouge. 2014 : 11 320 frondes, sur plusieurs centaines de m2. (4) : Tourbière forestière. 2014 : Environ 40 000 frondes, sur plusieurs centaines de m2. (5) : Marécage arbustif avec érable rouge. 2015 : Environ 10 200 frondes, sur plusieurs centaines de m2.	45,78 / -73,87 2017
woodwardie de Virginie			
susceptible d'être désignée	BC (S)		
X / X	B4.07		

MRC de Mirabel, ville de Mirabel, MRC La Rivière-du-Nord, municipalité de Sainte-Sophie, MRC Thérèse-De Blainville, ville de Sainte-Anne-des-Plaines et MRC Les Moulins, ville de Terrebonne, occurrence divisée en 5 sous-populations. (1) : À environ 1,2 km à l'est-nord-est du croisement de la montée Gascon et du rang Sainte-Marguerite. (2) : À environ 900 m à l'est-sud-est de l'intersection



Espèce - no. d'occurrence	Rang de priorité G / N / S	Description	Latitude / Longitude
Nom commun		<i>Aire(s) protégée(s)</i>	Dernière observation
Statut de l'espèce au Québec	Qualité (Précision)		Type d'occurrence
<i>Statuts canadiens (COSEPA / LEP)</i>	Indice de biodiversité		
Localisation			
<p>formée par la montée LaFrance et le rang Sainte-Marguerite. (3) : À environ 500 m au sud-ouest de la rue Roxanne. (4) : À environ 400 m à l'est du Club de golf Le Champêtre. (5) : À environ 400 m au nord-est du lac des Plaines.</p> <p>MEILLEURE SOURCE : Anonyme 2019. Courriel contenant des données brutes d'observations floristiques provenant d'une source anonyme. 1 p.</p>			
Carex folliculata (23006)	G5 / N5 / S3	Sur le bord d'un chemin dans boisé mixte (érable rouge et pin blanc). 2008 : Moins de 5 touffes.	45,78 / -73,96 2008
carex folliculé			
susceptible d'être désignée	X (S)		
X / X			
<p>MRC La Rivière-du-Nord, ville de Saint-Jérôme, au bout de la 47e Avenue. Accès : Monter la 47e Avenue, qui devient un chemin, dans un sentier sur la gauche à 20 m du chemin.</p> <p>MEILLEURE SOURCE : SIGNALEMENT_WEB 2013 -. Banque de données constituée à partir des informations provenant du public, via les signalements web, active depuis 2013; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement et de la Lutte contre changements climatiques, Direction de la protection des espèces et des milieux naturels. Québec, Québec. .</p>			
Carex folliculata (23005)	G5 / N5 / S3	Érablière à pruche, marécage boisé de 0,05 ha. 2008 : 4 touffes, à un endroit.	45,81 / -73,99 2008
carex folliculé			
susceptible d'être désignée	D (S)		
X / X	B5.04		
<p>MRC La Rivière-du-Nord, ville de Saint-Jérôme, secteur Schulz.</p> <p>MEILLEURE SOURCE : SIGNALEMENT_WEB 2013 -. Banque de données constituée à partir des informations provenant du public, via les signalements web, active depuis 2013; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement et de la Lutte contre changements climatiques, Direction de la protection des espèces et des milieux naturels. Québec, Québec. .</p>			
Claytonia virginica (18770)	G5 / NNR / S2	Érablière à feuillus tolérants jeune inéquienne, de bonnes hauteur et densité. 2007 : Plus de 200 individus.	45,72 / -73,97 2007
claytonie de Virginie			
susceptible d'être désignée	D (S)		
X / X	B5.04		
<p>MRC de Mirabel, ville de Mirabel, boisé dans la partie nord de la bretelle des autoroutes 50 et 15.</p> <p>MEILLEURE SOURCE : Coursol, F. 2007. Inventaire des plantes menacées ou vulnérables des bretelles de la jonction des autoroutes 15 et 50. 10 p. + annexes</p>			
Goodyera pubescens (8103)	G5 / N4N5 / S2	Pleine fructification la troisième semaine de juillet.	45,78 / -74,00 1960-PRE
goodyérie pubescente			
Vulnérable	H (G)		
X / X	B5.04		

Espèce - no. d'occurrence	Rang de priorité G / N / S	Description	Latitude / Longitude
Nom commun		<i>Aire(s) protégée(s)</i>	Dernière observation
Statut de l'espèce au Québec	Qualité (Précision)		Type d'occurrence
<i>Statuts canadiens (COSEPAC / LEP)</i>	Indice de biodiversité		
Localisation			
Saint-Jérôme.			
MEILLEURE SOURCE : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement et des Parcs, Direction de la protection des espèces et des milieux naturels. Québec, Québec. Gabriel Frère (0) MT.			
<i>Hypericum ascyron subsp. pyramidatum (22367)</i>	G4T4 / NNR / S2S3	Marécage arborescent. 2011 : Une seul individu.	45,71 / -73,88
millepertuis à grandes fleurs			2011-08
susceptible d'être désignée	D (S)		
X / X	B5.04		
Ville de Mirabel, juste au nord du club de golf Le Blainvillier, à environ 950 m au sud-ouest de l'intersection de la rue Charles et de la montée Drouin.			
MEILLEURE SOURCE : Rivard, C. 2013. Communication personnelle de Catherine Rivard à Vincent Piché du 10 décembre 2013, concernant les données floristiques recueillies lors des inventaires terrain de CIMA+, de 2011 à 2013. 1 p. + annexe			
<i>Juglans cinerea (24398)</i>	G4 / N2 / S1	Bord de cours d'eau. 2013 : 4 tiges.	45,75 / -74,01
noyer cendré			2013-06
susceptible d'être désignée	D (S)		
VD / VD	B5.04		
MRC La Rivière-du-Nord, ville de Saint-Jérôme, boisé résiduel urbain situé à environ 350 m au nord du croisement de l'autoroute 15 et de la rivière du Nord.			
MEILLEURE SOURCE : Rivard, C. 2013. Communication personnelle de Catherine Rivard à Vincent Piché du 10 décembre 2013, concernant les données floristiques recueillies lors des inventaires terrain de CIMA+, de 2011 à 2013. 1 p. + annexe			
<i>Juglans cinerea (51953)</i>	G4 / N2 / S1	Boisé résiduel situé entre des habitations. 2017 : Aucune indication démographique.	45,83 / -73,87
noyer cendré			2017
susceptible d'être désignée	D (S)		
VD / VD	B5.04		
MRC La Rivière-du-Nord, municipalité de Sainte-Sophie, à environ 150 m au nord-ouest du croisement du boulevard Sainte-Sophie et de la rivière de l'Achigan. #Nombre !			
MEILLEURE SOURCE : Laroche, V. 2017. Communication personnelle de Valérie Dubois-Dufour au Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec du 15 mai 2017, concernant des données d'inventaires floristiques de l'été 2017 de Horizon Multirressources. 1 p.+ annexes			
<i>Juglans cinerea (21002)</i>	G4 / N2 / S1	Érablière à feuillus tolérants jeune inéquienne de bonne densité et jeune érablière rouge de densité moyenne. 2007 : 3 individus.	45,71 / -73,96
noyer cendré			2007
susceptible d'être désignée	D (S)		
VD / VD	B5.04		

Espèce - no. d'occurrence	Rang de priorité G / N / S	Description	Latitude / Longitude
Nom commun		<i>Aire(s) protégée(s)</i>	Dernière observation
Statut de l'espèce au Québec	Qualité (Précision)		Type d'occurrence
<i>Statuts canadiens (COSEPA / LEP)</i>	Indice de biodiversité		
Localisation			
Ville de Mirabel, échangeur des autoroutes 15 et 50, boisé au sud de l'échangeur du côté est de l'autoroute 15.			
MEILLEURE SOURCE : Coursol, F. 2007. Inventaire des plantes menacées ou vulnérables des bretelles de la jonction des autoroutes 15 et 50. 10 p. + annexes			
<i>Ophioglossum pusillum</i> (22823)	G5 / N4N5 / S1	Terrain humifère, humide sur sol sablonneux. 1946 : Aucune précision sur le nombre d'individus.	45,78 / -74,00 1946-07-16
ophioglosse nain			
susceptible d'être désignée	H (G)		
X / X	B5.04		
Saint-Jérôme.			
MEILLEURE SOURCE : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement et des Parcs, Direction de la protection des espèces et des milieux naturels. Québec, Québec. Bernard Guy (1946) MT; Rolland-Germain Frère (1946) MT.			
<i>Platanthera macrophylla</i> (8272)	G4 / N2N3 / S2	Boisé; en floraison la première et deuxième semaine d'août.	45,78 / -74,00 1962-07-08
platanthère à grandes feuilles			
susceptible d'être désignée	H (G)		
X / X	B5.04		
Saint-Jérôme; bois Parent, rang St-Alphonse			
MEILLEURE SOURCE : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement et des Parcs, Direction de la protection des espèces et des milieux naturels. Québec, Québec. Meunier H. (1962) SFS.			
<i>Potamogeton vaseyi</i> (24832)	G4 / N4 / S3	Herbier aquatique dans des eaux tranquilles et peu profondes. Substrat vaseux et sablonneux. Avec <i>Brasenia schreberi</i> et <i>Elodea canadensis</i> . 2016 : Une trentaine d'individus ont été observés au sud-est du lac.	45,79 / -73,97 2016-06-22
potamot de Vasey			
susceptible d'être désignée	CD (S)		
X / X	B5.03		
MRC La Rivière-du-Nord, ville de Saint-Jérôme, lac Jérôme.			
MEILLEURE SOURCE : FORMTER 2001 -. Banque de données sur les formulaires de terrain, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement et des Parcs, Direction de la protection des espèces et des milieux naturels. Québec, Québec. Sabourin André, Renaud Gérald, Renaud Marc-Antoine (2016).			
<i>Ulmus thomasii</i> (6338)	G5 / NNR / S2	Route sur un coteau calcaire sec; arbustaie ouverte; une tige divisée en 3 branches, du côté ouest de la route.	45,76 / -73,95 1997-10-28
orme liège			
Menacée	H (S)		
X / X	B5.04		
Saint-Antoine, au coin de la route 117, prendre la 22ième rue sur 3km jusqu'à la montée Valois et faire 750m vers le sud; un orme du côté ouest du chemin.			

Espèce - no. d'occurrence	Rang de priorité G / N / S	Description	Latitude / Longitude
Nom commun		<i>Aire(s) protégée(s)</i>	Dernière observation
Statut de l'espèce au Québec	Qualité (Précision)		Type d'occurrence
<i>Statuts canadiens (COSEPAC / LEP)</i>	Indice de biodiversité		
Localisation			

MEILLEURE SOURCE : FORMTER 2001 -. Banque de données sur les formulaires de terrain, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement et des Parcs, Direction de la protection des espèces et des milieux naturels. Québec, Québec. Sabourin André (1997).

Donnée sensible, no d'occurrence = 19756

45,71 / -73,96

Information sensible. Communiquer avec le CDPNQ pour plus de détail (521-3907 poste 7023)

Donnée sensible, no d'occurrence = 7675

45,78 / -74,00

Information sensible. Communiquer avec le CDPNQ pour plus de détail (521-3907 poste 7023)

Signification des termes et symboles utilisés

Espèce

Le mot espèce est employé dans un sens très large, comprenant les sous-espèces, variétés et populations. Le symbole P (population) suivi d'un chiffre correspondant au numéro de la région administrative du Québec (ministère des Ressources naturelles, 1997) et inscrit après le nom d'une espèce indique une espèce menacée ou vulnérable dans cette partie seulement de son aire de répartition québécoise : P01 : Bas-Saint-Laurent; P05 : Estrie; P07 : Outaouais; P09 : Côte-Nord; P11 : Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, P12 : Chaudière–Appalaches; P15 : Laurentides

Espèces menacées ou vulnérables

Cette expression comprend les espèces désignées et celles susceptibles d'être ainsi désignées légalement selon la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables (L.R.Q., c. E-12.01)

Rang de priorité

Rang décroissant de priorité pour la conservation (de 1 à 5), déterminé selon trois échelles : G (globale; l'aire de répartition totale) N (nationale; le pays) et S (subnationale; la province ou l'État) en tenant compte principalement de la fréquence et de l'abondance de l'élément.

- 1: En danger critique
- 2: En danger
- 3: Vulnérable
- 4: Apparemment sécuritaire
- 5: Sécuritaire

Seuls les rangs 1 à 3 traduisent un certain degré de précarité. Dans certains cas, les rangs numériques sont remplacés ou nuancés par les cotes suivantes :B: population animale reproductrice (breeding); H: historique, non observé au cours des 20 dernières années (sud du Québec) ou des 40 dernières années (nord du Québec); M: population animale migratrice; N: population animale non reproductrice; NA: présence accidentelle / exotique / hybride / présence potentielle / présence rapportée mais non caractérisée / présence rapportée mais douteuse / présence signalée par erreur / synonymie de la nomenclature / existant, sans occurrence répertoriée; NR: rang non attribué; Q: statut taxinomique douteux; T: taxon infra-spécifique ou population isolée; U: rang impossible à déterminer; X: éteint ou extirpé; ?: indique une incertitude

Statut au Québec

Statut défini selon la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables (L.R.Q., c. E-12.01). Menacée: espèce désignée menacée (dont la disparition est appréhendée); Vulnérable: espèce désignée vulnérable (dont la survie est précaire, sans que la disparition soit appréhendée); Susceptible d'être désignée: espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable, figurant sur la liste publiée à la Gazette officielle du Québec. Il existe également d'autres statuts utilisés à l'interne au CDPNQ, à des fins administratives : non suivie, retirée, candidate, disparue

Statut COSEPAC (COSEWIC)

Les catégories de risque au Canada, définies selon le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC; Committee on the Status of Endangered Wildlife in Canada (COSEWIC)). C: candidate; D: disparue; DI: données insuffisantes; DP: disparue du pays; M: menacée; NEP: non en péril; P: préoccupante; VD: en voie de disparition; X: aucun

Statut LEP

Les catégories de risque au Canada, définies selon la Loi sur les espèces en péril (L.C. 2002, ch. 29). DP: disparue du pays; M: menacée; P: préoccupante; VD: en voie de disparition; X: aucun

Qualité des occurrences

Rangs de base caractérisant la viabilité des espèces. A: excellente; B: bonne; C: passable; D: faible; E: existante, à caractériser; F: non retrouvée; H: historique; X: extirpée; U: impossible à attribuer; NR: non attribuée; ? : indique une incertitude; AB (=A): excellente à bonne; AC (=B): excellente à passable; BC (=B): bonne à passable; CD (=C): passable à faible; R: réintroduite ou restaurée; I: introduite

Précision des occurrences

Indique le niveau de précision de la localisation de l'occurrence. S: <= 150 m de rayon; M: <= 1,5 km de rayon; G: <= 8 km de rayon; U: > 8 km de rayon

Indice de biodiversité

Attribué aux occurrences, seules ou regroupées, indique les territoires qui peuvent être considérés importants pour la ou les espèces représentées et la pertinence de protection de la ou des populations concernées (actualité de la ou des données, nombre d'individus évalué et significatif). B1: Exceptionnel; B2: Très élevé; B3: Élevé; B4: Modéré; B5: Marginal. Les territoires avec un indice de biodiversité de B1 à B3 sont considérés comme d'intérêt le plus significatif pour la conservation

Critères pour l'attribution d'un indice de biodiversité appliqué à une unique occurrence

Indice	Sous- indice	Critères
B1	.01	Unique occurrence au monde d'espèce G1
	.02	Unique occurrence au Québec d'espèce G1
	.03	Unique occurrence au Québec d'espèce G2
	.04	Unique occurrence au Québec d'espèce G3
	.05	Occurrence d'excellente qualité d'espèce G1
B2	.07	Unique occurrence au Québec d'espèce S1
	.01	Occurrence autre que d'excellente qualité d'espèce G1
	.02	Occurrence d'excellente à bonne qualité d'espèce G2
	.03	Occurrence d'excellente qualité d'espèce G3
B3	.04	Occurrence d'excellente qualité d'espèce S1
	.01	Occurrence de qualité passable d'espèce G2
	.02	Occurrence de bonne qualité d'espèce G3
	.03	Occurrence de bonne qualité d'espèce S1
	.05	Occurrence d'excellente qualité d'espèce S2
B4	.11	Occurrence de bonne qualité d'espèce S2
	.01	Occurrence de qualité passable d'espèce G3
	.02	Occurrence de qualité passable d'espèce S1
	.03	Occurrence d'excellente qualité d'espèce S3
B5	.07	Occurrence de bonne qualité d'espèce S3
	.01	Occurrence de qualité passable d'espèce S2
	.03	Occurrence de qualité passable d'espèce S3
	.04	Occurrence parmi les cas suivants : qualité faible, historique, présence contrôlée (existant)

CDPNQ flore - Waste Management LET Ste-Sophie Zone 6 agrandissement (8 km)

Espèce - no. d'occurrence	Rang de priorité G / N / S	Description	Latitude / Longitude
Nom commun			Dernière observation
Statut de l'espèce au Québec	Qualité (Précision)		Type d'occurrence
Statuts canadiens (COSEPAC / LEP)	Indice de biodiversité		
Localisation			

Végétaux vasculaires

<p><i>Acer nigrum</i> (18187) érable noir Vulnérable X / X Saint-Janvier; sur la montée Gascon; près d'un ruisseau.</p>	<p>G5 / NNR / S2 H (M) B5.04</p>	<p>Érablière à érable à sucre sur dolomie.</p>	<p>45,74 / -73,92 1997-06-13</p>
<p><i>Acer nigrum</i> (21072) érable noir Vulnérable X / X Ville de Mirabel, boisés situés dans l'échangeur des autoroutes 15 et 50. Occurrence divisée en 3 sous-populations. (1) : Boisé au centre de l'échangeur. (2) : Boisé au sud de l'échangeur du côté ouest de l'autoroute 15. (3) : Boisé au sud de l'échangeur du côté est de l'autoroute 15.</p>	<p>G5 / NNR / S2 D (S) B5.04</p>	<p>(1) : Jeune érablière à feuillus tolérants. 2007 : 1 individu. (2) : Aucune caractérisation. 2007 : 1 individu. (3) : Érablière à feuillus tolérants. 2007 : 1 individu.</p>	<p>45,71 / -73,96 2007</p>
<p><i>Anchistea virginica</i> (16099) woodwardie de Virginie susceptible d'être désignée X / X MRC de Mirabel, ville de Mirabel, MRC La Rivière-du-Nord, municipalité de Sainte-Sophie, MRC Thérèse-De Blainville, ville de Sainte-Anne-des-Plaines et MRC Les Moulins, ville de Terrebonne, occurrence divisée en 5 sous-populations. (1) : À environ 1,2 km à l'est-nord-est du croisement de la montée Gascon et du rang Sainte-Marguerite. (2) : À environ 900 m à l'est-sud-est de l'intersection formée par la montée Lafrance et le rang Sainte-Marguerite. (3) : À environ 500 m au sud-ouest de la rue Roxanne. (4) : À environ 400 m à l'est du Club de golf Le Champêtre. (5) : À environ 400 m au nord-est du lac des Plaines.</p>	<p>G5 / N4N5 / S3 BC (S) B4.07</p>	<p>(1) : Jeune érablière rouge à résineux. 2007 : 5 tiges. (2) : Tourbière. 2017 : Aucune indication démographique. 2014 : Plus de 6 000 frondes, réparties sur quelques milliers de m2. 2006 (inv. partiel) : Plus de 100 individus. (3) : Tourbière avec pin blanc et érable rouge. 2014 : 11 320 frondes, sur plusieurs centaines de m2. (4) : Tourbière forestière. 2014 : Environ 40 000 frondes, sur plusieurs centaines de m2. (5) : Marécage arbustif avec érable rouge. 2015 : Environ 10 200 frondes, sur plusieurs centaines de m2.</p>	<p>45,78 / -73,87 2017</p>
<p><i>Carex folliculata</i> (23005) carex folliculé susceptible d'être désignée X / X MRC La Rivière-du-Nord, ville de Saint-Jérôme, secteur Schulz.</p>	<p>G5 / N5 / S3 D (S) B5.04</p>	<p>Érablière à pruche, marécage boisé de 0,05 ha. 2008 : 4 touffes, à un endroit.</p>	<p>45,81 / -73,99 2008</p>
<p><i>Carex folliculata</i> (23006) carex folliculé susceptible d'être désignée</p>	<p>G5 / N5 / S3 X (S)</p>	<p>Sur le bord d'un chemin dans boisé mixte (érable rouge et pin blanc). 2008 : Moins de 5 touffes.</p>	<p>45,78 / -73,96 2008</p>

Espèce - no. d'occurrence	Rang de priorité G / N / S	Description	Latitude / Longitude
Nom commun			Dernière observation
Statut de l'espèce au Québec	Qualité (Précision)		Type d'occurrence
Statuts canadiens (COSEPA / LEP)	Indice de biodiversité		
Localisation			
X / X			
MRC La Rivière-du-Nord, ville de Saint-Jérôme, au bout de la 47e Avenue. Accès : Monter la 47e Avenue, qui devient un chemin, dans un sentier sur la gauche à 20 m du chemin.			
Claytonia virginica (18770)	G5 / NNR / S2	Érablière à feuillus tolérants jeune inéquienne, de bonnes hauteur et densité. 2007 : Plus de 200 individus.	45,72 / -73,97
claytonie de Virginie			2007
susceptible d'être désignée	D (S)		
X / X	B5.04		
MRC de Mirabel, ville de Mirabel, boisé dans la partie nord de la bretelle des autoroutes 50 et 15.			
Goodyera pubescens (8103)	G5 / N4N5 / S2	Pleine fructification la troisième semaine de juillet.	45,78 / -74,00
goodyérie pubescente			1960-PRE
Vulnérable	H (G)		
X / X	B5.04		
Saint-Jérôme.			
Hypericum ascyron subsp. pyramidatum (22367)	G4T4 / NNR / S2S3	Marécage arborescent. 2011 : Une seul individu.	45,71 / -73,88
millepertuis à grandes fleurs			2011-08
susceptible d'être désignée	D (S)		
X / X	B5.04		
Ville de Mirabel, juste au nord du club de golf Le Blainvillier, à environ 950 m au sud-ouest de l'intersection de la rue Charles et de la montée Drouin.			
Juglans cinerea (21002)	G4 / N2 / S1	Érablière à feuillus tolérants jeune inéquienne de bonne densité et jeune érablière rouge de densité moyenne. 2007 : 3 individus.	45,71 / -73,96
noyer cendré			2007
susceptible d'être désignée	D (S)		
VD / VD	B5.04		
Ville de Mirabel, échangeur des autoroutes 15 et 50, boisé au sud de l'échangeur du côté est de l'autoroute 15.			
Juglans cinerea (24398)	G4 / N2 / S1	Bord de cours d'eau. 2013 : 4 tiges.	45,75 / -74,01
noyer cendré			2013-06
susceptible d'être désignée	D (S)		
VD / VD	B5.04		
MRC La Rivière-du-Nord, ville de Saint-Jérôme, boisé résiduel urbain situé à environ 350 m au nord du croisement de l'autoroute 15 et de la rivière du Nord.			
Juglans cinerea (51953)	G4 / N2 / S1	Boisé résiduel situé entre des habitations. 2017 : Aucune indication démographique.	45,83 / -73,87
noyer cendré			2017
susceptible d'être désignée	D (S)		
VD / VD	B5.04		

Espèce - no. d'occurrence	Rang de priorité G / N / S	Description	Latitude / Longitude
Nom commun			Dernière observation
Statut de l'espèce au Québec	Qualité (Précision)		Type d'occurrence
Statuts canadiens (COSEPA / LEP)	Indice de biodiversité		
Localisation			
MRC La Rivière-du-Nord, municipalité de Sainte-Sophie, à environ 150 m au nord-ouest du croisement du boulevard Sainte-Sophie et de la rivière de l'Achigan.			
<i>Ophioglossum pusillum</i> (22823)	G5 / N4N5 / S1	Terrain humifère, humide sur sol sablonneux. 1946 : Aucune précision sur le nombre d'individus.	45,78 / -74,00
ophioglosse nain			1946-07-16
susceptible d'être désignée	H (G)		
X / X	B5.04		
Saint-Jérôme.			
<i>Platanthera macrophylla</i> (8272)	G4 / N2N3 / S2	Boisé; en floraison la première et deuxième semaine d'août.	45,78 / -74,00
platanthère à grandes feuilles			1962-07-08
susceptible d'être désignée	H (G)		
X / X	B5.04		
Saint-Jérôme; bois Parent, rang St-Alphonse			
<i>Potamogeton vaseyi</i> (24832)	G4 / N4 / S3	Herbier aquatique dans des eaux tranquilles et peu profondes. Substrat vaseux et sablonneux. Avec <i>Brasenia schreberi</i> et <i>Elodea canadensis</i> . 2016 : Une trentaine d'individus ont été observés au sud-est du lac.	45,79 / -73,97
potamot de Vasey			2016-06-22
susceptible d'être désignée	CD (S)		
X / X	B5.03		
MRC La Rivière-du-Nord, ville de Saint-Jérôme, lac Jérôme.			
<i>Ulmus thomasii</i> (6338)	G5 / NNR / S2	Route sur un coteau calcaire sec; arbustaie ouverte; une tige divisée en 3 branches, du côté ouest de la route.	45,76 / -73,95
orme liège			1997-10-28
Menacée	H (S)		
X / X	B5.04		
Saint-Antoine, au coin de la route 117, prendre la 22ième rue sur 3km jusqu'à la montée Valois et faire 750m vers le sud; un orme du côté ouest du chemin.			
Donnée sensible, no d'occurrence = 7675			45,78 / -74,00
Information sensible. Communiquer avec le CDPNQ pour plus de détail (521-3907 poste 7023)			
Donnée sensible, no d'occurrence = 19756			45,71 / -73,96
Information sensible. Communiquer avec le CDPNQ pour plus de détail (521-3907 poste 7023)			

Signification des termes et symboles utilisés

Espèce

Le mot espèce est employé dans un sens très large, comprenant les sous-espèces, variétés et populations. Le symbole P (population) suivi d'un chiffre correspondant au numéro de la région administrative du Québec (ministère des Ressources naturelles, 1997) et inscrit après le nom d'une espèce indique une espèce menacée ou vulnérable dans cette partie seulement de son aire de répartition québécoise : P01 : Bas-Saint-Laurent; P05 : Estrie; P07 : Outaouais; P09 : Côte-Nord; P11 : Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, P12 : Chaudière–Appalaches; P15 : Laurentides

Espèces menacées ou vulnérables

Cette expression comprend les espèces désignées et celles susceptibles d'être ainsi désignées légalement selon la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables (L.R.Q., c. E-12.01)

Rang de priorité

Rang décroissant de priorité pour la conservation (de 1 à 5), déterminé selon trois échelles : G (globale; l'aire de répartition totale) N (nationale; le pays) et S (subnationale; la province ou l'État) en tenant compte principalement de la fréquence et de l'abondance de l'élément.

- 1: En danger critique
- 2: En danger
- 3: Vulnérable
- 4: Apparemment sécuritaire
- 5: Sécuritaire

Seuls les rangs 1 à 3 traduisent un certain degré de précarité. Dans certains cas, les rangs numériques sont remplacés ou nuancés par les cotes suivantes :B: population animale reproductrice (breeding); H: historique, non observé au cours des 20 dernières années (sud du Québec) ou des 40 dernières années (nord du Québec); M: population animale migratrice; N: population animale non reproductrice; NA: présence accidentelle / exotique / hybride / présence potentielle / présence rapportée mais non caractérisée / présence rapportée mais douteuse / présence signalée par erreur / synonymie de la nomenclature / existant, sans occurrence répertoriée; NR: rang non attribué; Q: statut taxinomique douteux; T: taxon infra-spécifique ou population isolée; U: rang impossible à déterminer; X: éteint ou extirpé; ?: indique une incertitude

Statut au Québec

Statut défini selon la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables (L.R.Q., c. E-12.01). Menacée: espèce désignée menacée (dont la disparition est appréhendée); Vulnérable: espèce désignée vulnérable (dont la survie est précaire, sans que la disparition soit appréhendée); Susceptible d'être désignée: espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable, figurant sur la liste publiée à la Gazette officielle du Québec. Il existe également d'autres statuts utilisés à l'interne au CDPNQ, à des fins administratives : non suivie, retirée, candidate, disparue

Statut COSEPAC (COSEWIC)

Les catégories de risque au Canada, définies selon le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC; Committee on the Status of Endangered Wildlife in Canada (COSEWIC)). C: candidate; D: disparue; I: données insuffisantes; DP: disparue du pays; M: menacée; NEP: non en péril; P: préoccupante; VD: en voie de disparition; X: aucun

Statut LEP

Les catégories de risque au Canada, définies selon la Loi sur les espèces en péril (L.C. 2002, ch. 29). DP: disparue du pays; M: menacée; P: préoccupante; VD: en voie de disparition; X: aucun

Qualité des occurrences

Rangs de base caractérisant la viabilité des espèces. A: excellente; B: bonne; C: passable; D: faible; E: existante, à caractériser; F: non retrouvée; H: historique; X: extirpée; U: impossible à attribuer; NR: non attribuée; ? : indique une incertitude; AB (=A): excellente à bonne; AC (=B): excellente à passable; BC (=B): bonne à passable; CD (=C): passable à faible; R: réintroduite ou restaurée; I: introduite

Précision des occurrences

Indique le niveau de précision de la localisation de l'occurrence. S: <= 150 m de rayon; M: <= 1,5 km de rayon; G: <= 8 km de rayon; U: > 8 km de rayon

Indice de biodiversité

Attribué aux occurrences, seules ou regroupées, indique les territoires qui peuvent être considérés importants pour la ou les espèces représentées et la pertinence de protection de la ou des populations concernées (actualité de la ou des données, nombre d'individus évalué et significatif). B1: Exceptionnel; B2: Très élevé; B3: Élevé; B4: Modéré; B5: Marginal. Les territoires avec un indice de biodiversité de B1 à B3 sont considérés comme d'intérêt le plus significatif pour la conservation

Critères pour l'attribution d'un indice de biodiversité appliqué à une unique occurrence

Indice	Sous- indice	Critères
B1	.01	Unique occurrence au monde d'espèce G1
	.02	Unique occurrence au Québec d'espèce G1
	.03	Unique occurrence au Québec d'espèce G2
	.04	Unique occurrence au Québec d'espèce G3
	.05	Occurrence d'excellente qualité d'espèce G1
B2	.07	Unique occurrence au Québec d'espèce S1
	.01	Occurrence autre que d'excellente qualité d'espèce G1
	.02	Occurrence d'excellente à bonne qualité d'espèce G2
	.03	Occurrence d'excellente qualité d'espèce G3
B3	.04	Occurrence d'excellente qualité d'espèce S1
	.01	Occurrence de qualité passable d'espèce G2
	.02	Occurrence de bonne qualité d'espèce G3
	.03	Occurrence de bonne qualité d'espèce S1
	.05	Occurrence d'excellente qualité d'espèce S2
B4	.11	Occurrence de bonne qualité d'espèce S2
	.01	Occurrence de qualité passable d'espèce G3
	.02	Occurrence de qualité passable d'espèce S1
	.03	Occurrence d'excellente qualité d'espèce S3
B5	.07	Occurrence de bonne qualité d'espèce S3
	.01	Occurrence de qualité passable d'espèce S2
	.03	Occurrence de qualité passable d'espèce S3
	.04	Occurrence parmi les cas suivants : qualité faible, historique, présence contrôlée (existant)

Signification des termes et codes utilisés

Espèce

Le mot espèce est employé dans un sens très large, comprenant les sous-espèces, variétés et populations. Le symbole P (population) suivi d'un chiffre correspondant au numéro de la région administrative du Québec (ministère des Ressources naturelles, 1997) et inscrit après le nom d'une espèce indique une espèce menacée ou vulnérable dans cette partie seulement de son aire de répartition québécoise : P01 : Bas-Saint-Laurent; P05 : Estrie; P07 : Outaouais; P09 : Côte-Nord; P11 : Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, P12 : Chaudière-Appalaches; P15 : Laurentides

Espèces menacées ou vulnérables

Cette expression comprend les espèces désignées et celles susceptibles d'être ainsi désignées légalement selon la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables (L.R.Q., c. E-12.01)

Rang de priorité

Rang décroissant de priorité pour la conservation (de 1 à 5), déterminé selon trois échelles : G (globale; l'aire de répartition totale) N (nationale; le pays) et S (subnationale; la province ou l'État) en tenant compte principalement de la fréquence et de l'abondance de l'élément.

- 1: En danger critique
- 2: En danger
- 3: Vulnérable
- 4: Apparemment sécuritaire
- 5: Sécuritaire

Seuls les rangs 1 à 3 traduisent un certain degré de précarité. Dans certains cas, les rangs numériques sont remplacés ou nuancés par les cotes suivantes : B: population animale reproductrice (breeding); H: historique, non observé au cours des 20 dernières années (sud du Québec) ou des 40 dernières années (nord du Québec); M: population animale migratrice; N: population animale non reproductrice; NA: présence accidentelle / exotique / hybride / présence potentielle / présence rapportée mais non caractérisée / présence rapportée mais douteuse / présence signalée par erreur / synonymie de la nomenclature / existant, sans occurrence répertoriée; NR: rang non attribué; Q: statut taxinomique douteux; T: taxon infra-spécifique ou population isolée; U: rang impossible à déterminer; X: éteint ou extirpé; ?: indique une incertitude

Statut au Québec

Statut défini selon la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables (L.R.Q., c. E-12.01). Menacée: espèce désignée menacée (dont la disparition est appréhendée); Vulnérable: espèce désignée vulnérable (dont la survie est précaire, sans que la disparition soit appréhendée); Susceptible d'être désignée: espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable, figurant sur la liste publiée à la Gazette officielle du Québec. Il existe également d'autres statuts utilisés à l'interne au CDPNQ, à des fins administratives : non suivie, retirée, candidate, disparue

Statut COSEPAC (COSEWIC)

Les catégories de risque au Canada, définies selon le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC; Committee on the Status of Endangered Wildlife in Canada (COSEWIC)). C: candidate; D: disparue; DI: données insuffisantes; DP: disparue du pays; M: menacée; NEP: non en péril; P: préoccupante; VD: en voie de disparition; X: aucun

Statut LEP

Les catégories de risque au Canada, définies selon la Loi sur les espèces en péril (L.C. 2002, ch. 29). DP: disparue du pays; M: menacée; P: préoccupante; VD: en voie de disparition; X: aucun

Qualité des occurrences

Rangs de base caractérisant la viabilité des espèces. A: excellente; B: bonne; C: passable; D: faible; E: existante, à caractériser; F: non retrouvée; H: historique; X: extirpée; U: impossible à attribuer; NR: non attribuée; ?: indique une incertitude; AB (=A): excellente à bonne; AC (=B): excellente à passable; BC (=B): bonne à passable; CD (=C): passable à faible; R: réintroduite ou restaurée; I: introduite

Précision des occurrences

Indique le niveau de précision de la localisation de l'occurrence. S: <= 150 m de rayon; M: <= 1,5 km de rayon; G: <= 8 km de rayon; U: > 8 km de rayon

Indice de biodiversité

Attribué aux occurrences, seules ou regroupées, indique les territoires qui peuvent être considérés importants pour la ou les espèces représentées et la pertinence de protection de la ou des populations concernées (actualité de la ou des données, nombre d'individus évalué et significatif). B1: Exceptionnel; B2: Très élevé; B3: Élevé; B4: Modéré; B5: Marginal. Les territoires avec un indice de biodiversité de B1 à B3 sont considérés comme d'intérêt le plus significatif pour la conservation

Critères pour l'attribution d'un indice de biodiversité appliqué à une unique occurrence

Indice	Sous-indice	Critères
B1	.01	Unique occurrence au monde d'espèce G1
	.02	Unique occurrence au Québec d'espèce G1
	.03	Unique occurrence au Québec d'espèce G2
	.04	Unique occurrence au Québec d'espèce G3
	.05	Occurrence d'excellente qualité d'espèce G1
B2	.07	Unique occurrence au Québec d'espèce S1
	.01	Occurrence autre que d'excellente qualité d'espèce G1
	.02	Occurrence d'excellente à bonne qualité d'espèce G2
	.03	Occurrence d'excellente qualité d'espèce G3
B3	.04	Occurrence d'excellente qualité d'espèce S1
	.01	Occurrence de qualité passable d'espèce G2
	.02	Occurrence de bonne qualité d'espèce G3
	.03	Occurrence de bonne qualité d'espèce S1
	.05	Occurrence d'excellente qualité d'espèce S2
B4	.11	Occurrence de bonne qualité d'espèce S2
	.01	Occurrence de qualité passable d'espèce G3
	.02	Occurrence de qualité passable d'espèce S1
	.03	Occurrence d'excellente qualité d'espèce S3
B5	.07	Occurrence de bonne qualité d'espèce S3
	.01	Occurrence de qualité passable d'espèce S2
	.03	Occurrence de qualité passable d'espèce S3
	.04	Occurrence parmi les cas suivants : qualité faible, historique, présence contrôlée (existant)